



25 photos pour célébrer les 25 ans de l'inscription du canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Aujourd'hui mardi 7 décembre est le jour anniversaire des 25 ans de l'inscription du canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Un anniversaire célébré en images par les amoureux du canal ! Les 25 clichés gagnants du concours photos lancé par Voies navigables de France, gestionnaire du canal, sont dévoilés. Organisé avec les membres de l'Entente pour le canal du Midi, ce concours est un hommage à ce formidable ouvrage et ses territoires.

Une échappée belle sur le canal du Midi en 25 photos

Le concours photo, lancé en octobre, a mobilisé de nombreux photographes : 259 personnes ont ainsi participé, et 409 photos ont été postées sur le site internet canal-du-midi.com. Elles illustrent toutes à leur manière le canal du Midi comme une échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature, une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire pour explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie.

Le jury composé de 7 représentants de l'Entente pour le canal du Midi, a eu fort à faire pour départager les très belles images proposées. Les 25 clichés retenus sont désormais visibles sur le site internet canal-du-midi.com.

De Toulouse à Marseillan, de la prise d'Alzeau à Port-la-Nouvelle, les clichés sélectionnés illustrent avec brio la beauté du canal en toute saison. Ils mettent en valeur la richesse de son patrimoine, de ses ouvrages et la diversité des paysages. Elles jouent de manière admirable avec la lumière si particulière de ce lieu magique.

Chaque gagnant recevra en récompense deux places pour participer à une croisière d'une demi-journée à bord du bateau de Voies navigables de France, Naïade, au printemps 2022. Les photos lauréates serviront également à illustrer les campagnes de promotion du canal du Midi à venir.



© Gabriel Sanchez - Aurore sur le pont - Le pont du cantonnier à Argelier

Inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco : 25 ans déjà

C'est en 1996 que le canal du Midi entre dans la cours des grands, celle du Patrimoine mondial, aux côtés de sites et de monuments aussi prestigieux que les pyramides de Gizeh, de la grande muraille de Chine ou l'île de Paques.

C'est la valeur universelle exceptionnelle du canal du Midi qui est ainsi confirmée. « L'inscription au Patrimoine Mondial du canal du Midi est bien entendu une reconnaissance du génie de son concepteur Pierre-Paul Riquet, de l'ouvrage en lui-même et des paysages qu'il traverse. C'est aussi un levier de développement des territoires » précise Evelyne Sanchis, responsable du service Patrimoine et Culture de VNF Sud-Ouest.

Un nouvel élan dans la diffusion de la connaissance est donné avec la marque canal du Midi, créée cet été, qui permet d'accentuer la mission d'éducation et de paix que doit porter tout site inscrit au patrimoine mondial.

La marque canal du Midi est une marque de l'État, gérée par Voies navigables de France en lien avec l'Entente pour le canal du Midi. Pour rappel, l'Entente pour le canal du Midi regroupe l'Etat, VNF, la Région Occitanie et les Départements de l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn.



Rendez-vous sur le site canal-du-midi.com pour avoir toutes les informations sur la marque canal du Midi.

Contact presse

Voies navigables de France - Service communication et relations presse

Astrid LE VERN astrid.levern@vnf.fr ou 07.63.73.80.90